

# Comité Technique commun du 15 juin 2018 RAPPORT (avis)

## **RENNES MÉTROPOLE** **PÔLE RESSOURCES / DIRECTION DES MOYENS ET DES** **ACHATS / SERVICE IMPRIMERIE** **Nouvelle organisation du service Imprimerie**

*Pièce Jointe :*  
- *Annexe 1 : organigrammes actuel et proposé*

### **A. Contexte**

L'imprimerie propose des prestations de création, d'impression, de façonnage et de reprographie à destination de l'ensemble des services de Rennes Métropole et de la Ville de Rennes.

L'imprimerie se compose de 17 agents pour les missions techniques et managériales de proximité. Le management général, les missions administratives et comptables sont assurés de manière transversale au sein de la Direction des Moyens et des Achats.

L'imprimerie est localisée majoritairement sur le site de Dupont des Loges. Une équipe de deux agents assure des prestations de reprographie sur le site de l'Hôtel de Rennes Métropole.

L'organisation actuelle de l'imprimerie est présentée en annexe 1.

Profitant de l'opportunité de la réalisation de travaux de rénovation conséquents dans les locaux de l'imprimerie situés à Dupont des Loges et pour améliorer son fonctionnement au regard des difficultés identifiées, le service Imprimerie a décidé de porter une réflexion quant à son organisation.

Souhaitant une démarche participative, le service a sollicité l'accompagnement de CoProd pour mener la réflexion.

### **B. Méthodologie, concertation**

En termes de méthode, chaque agent a été reçu en entretien individuel en octobre 2017.

Une restitution des entretiens a été faite en novembre 2017 à l'ensemble des agents. Ensuite, des séances de travail de projection ont été organisées pour réfléchir sur l'imprimerie idéale et un schéma d'organisation optimal.

**Centre Communal d'Action Sociale**

Le 19 janvier 2018, une réunion avec l'ensemble des agents du service a permis la présentation de l'organigramme cible issu de la réflexion collective et d'identifier les enjeux du service imprimerie de demain.

Les fiches de postes du responsable de service et du chef fabrication ont été le fruit du travail mené en collaboration avec les agents des ateliers.

**C. Proposition**

La proposition d'un tandem technique pour piloter le service et la production est retenue avec un responsable de service, de catégorie A et un chef de fabrication, de catégorie B.

Ainsi, la prise en charge des commandes, la garantie de qualité de production et l'appropriation des évolutions technologiques seront facilitées.

Le responsable de service aura en charge l'organisation et la supervision de la production de l'imprimerie, le pilotage des moyens humains et financiers du service. Il assurera la conduite du projet de service « L'imprimerie de demain ».

Le chef de fabrication traitera les commandes, supervisera et garantira la réalisation des supports imprimés. Il assurera l'interface entre le client et la production, ainsi que la liaison entre les trois ateliers dont il assurera la responsabilité : le prépresse (mise en page, maquette...), l'impression et le façonnage.

La volonté de regrouper les ateliers PAO, Offset et façonnage permet une vision globale de la chaîne graphique, facilitant la planification de la production.

Compte tenu des retours des agents de la reprographie, il est proposé que cet atelier soit dorénavant placé sous la responsabilité d'un agent de maîtrise-reprographe avec une équipe de quatre reprographes. Cet agent de maîtrise assurera également l'administration de l'outil Imprim'Web.

L'organisation future est présentée en annexe 2 avec une équipe alors composée de 16 agents.

Dans le cadre du projet de service « L'imprimerie de demain », les enjeux majeurs seront de :

- positionner le service comme l'interlocuteur pour tous les services et pour tous les travaux d'imprimerie. Centralisateur de toutes ces demandes, le service imprimerie aura la charge de décider de la réalisation en interne ou en externe. Pour se faire, un travail de recensement des besoins et du taux de satisfaction auprès des services pourra être réalisé.
- prospecter sur l'évolution des machines (offset, presse numérique...) afin de choisir la technologie optimale au regard des travaux réalisés.
- obtenir le label Imprim'Vert suite aux travaux par la finalisation des actions déjà engagées.

Ce projet sera piloté par le nouveau chef de service en cours de recrutement. Il verra une montée en autonomie des ateliers, volonté affichée des agents lors du travail collectif. L'une des clés de réussite sera la nécessaire implication constructive de tous les agents.

**Les représentants du personnel du Comité Technique commun sont invités à émettre un avis sur les propositions contenues dans ce rapport.**